

Il y a ensuite la péninsule des Balkans, où l'Autriche et la Russie se regardent en chiens de faïence par-dessus les Balkans, tandis que l'Allemagne reste sur ses gardes.

L'Italie et la France ont aussi des sujets de discorde : Tunis et Tripoli, Nice et la Savoie, et toute la Méditerranée; on peut même trouver des prétextes à complications à Zanzibar, aux Samoa, à Panama et ailleurs, questions de minime importance sans doute, mais qui peuvent toujours être mises à profit par ceux qui désiront la guerre et qui voudront la faire lorsqu'ils croiront le moment venu.

Cependant, dans la vie privée, on arrive à régler à l'amiable des difficultés bien autrement compliquées, et si les populations étaient seulement assez sages pour exiger la paix, on arriverait certainement à trouver un *modus vivendi* permettant de réduire les armées au strict nécessaire.

En attendant, la paix armée accable l'Europe, les peuples considèrent leurs voisins comme des ennemis qu'ils haïssent, et la victoire promet d'amener un cortège de ruines aussi épouvantables que la défaite.

Sa Sainteté a raison de dénoncer ce spectacle honteux et décourageant et de proclamer que le remède à cette folie populaire et diplomatique se trouve dans ces deux mots : *paix et équité*.

BIENS DES JÉSUITES.—Il est certain qu'il y aura partage des biens des Jésuites, entre les membres de la Compagnie de Jésus, l'Université-Laval, à Québec, la Succursale Laval, à Montréal, et NN. SS. les Evêques; mais on ne connaît pas encore officiellement la proportion dans laquelle ces biens seront divisés.

NÉCROLOGIE.—Le rév. M. Paradis (P.-F. X.-A.-Odilon), curé de S. Anselme, est décédé, le 1er mars courant, à l'Hospice des Sœurs de la Charité, à Québec.

Né, à Saint-Roch de Québec, le 28 juin 1829, M. Paradis était fils de François-

Xavier Paradis et de Marie-Angèle Lacroix. Il fit ses études au Séminaire de Québec et fut ordonné le 28 septembre 1852. Immédiatement après son ordination, ses supérieurs ecclésiastiques le nommèrent vicaire à l'église Saint Jean-Baptiste de Québec, et, en 1854, il devint curé de Laval, dans le comté de Montmorency. En 1856, il fut transféré à Saint Edouard de Frampton, avec charge des missions de Saint-Malachie, de Saint-Odilon de Cranbourne et de Standon; en 1865, il devint curé de Sainte Anne de la Pocatière, et depuis le 26 août 1875, il était curé de Saint Anselme.

S. BASILE.—Les RR. PP. Hamon et Caron ont terminé, le 3 mars, la prédication d'une grande retraite à St-Basile.

ROME.—Le Cardinal Laurenzi a succédé au Cardinal Parocchi dans la charge de Camerlingue du Sacré-Collège.

Les trois nouveaux cardinaux dont nous avons déjà annoncé la création, sont des vieillards, à l'exception du cardinal Macchi Le Cardinal Dusmot, de la Congrégation bénédictine du Mont-Cassin, archevêque de Catane, est né à Palerme le 15 août 1818; le Cardinal d'Annibale, évêque titulaire de Cariste et assesseur du S. Office, est né à Borbona, diocèse de Rieti, le 22 sept. 1815; et le Cardinal Macchi, majordome de Sa Sainteté et préfet des Palais apostoliques, est né à Viterbe, le 3 mars 1832.

AFRIQUE.—Ce continent compte actuellement: 17 préfectures apostoliques; 21 vicariats apostoliques; 12 évêchés; 2 archevêchés; et 2,655,920 catholiques, sur une population totale de 206 millions.

RIMOUSKI.—Le montant des œuvres diocésaines du diocèse de Rimouski, pour 1888, a été de \$2,248.41.

—o—
A V I S .

Tous ceux qui ne conservent par la file de la *Semaine Religieuse*, ou qui ont le No 4 en double, nous obligeront beaucoup en nous l'expédiant.